

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la convocation du 20 juin 2023

le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 juin 2023

à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin

sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

### **Présents :**

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme AMBROIS , Mme LE POITTEVIN , Mme HERY , M. DUFILS , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. LUCAS (FNATH), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THOMAS (La Chaudière)

### **Excusés :**

M. ARRIVE , M. LEFEBVRE (Femmes)

### **Absents donnant procuration :**

Mme GRUNEWALD (mandataire : M. LEPOITTEVIN), Mme THEVENY (UDAF) (mandataire : M. LUCAS)

**Secrétaire de séance :** Isabelle VATINEL

N° DEL\_2023\_116

### **Reprise d'une provision pour risques et charges de 2011 sur la Résidence Autonomie Les Myosotis**

Par délibération du 22 octobre 2013 portant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2011 du budget annexe logement foyer les Myosotis, la commission spécialisée du CCAS de Tourlaville avait décidé d'affecter en provision pour risques et charges la somme de 12 517.61 €.

Au vu de l'augmentation des charges de fonctionnement et notamment celles d'énergie, il est opportun de reprendre cette provision en réduction des charges de fonctionnement pour l'exercice 2023.

Il convient donc de reprendre la somme de 12 517.61 € au compte 1110 et de l'inscrire à la décision modificative n° 1 :

- au compte 002 - Excédent de la section d'exploitation reporté
- au compte 61528 - Entretien et réparations bâtiment - autres

**Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :**

- d'approuver la reprise de la provision de 12 517.61 € en réduction des charges de fonctionnement pour l'exercice 2023.

**Pour le Président et par délégation,  
La Directrice du C.C.A.S.,**

**Isabelle VATINEL**